

L'Eglise, interprète des sentiments aussi bien que des volontés de son divin fondateur, s'est toujours appliquée très particulièrement à vivre en union intime avec la classe agricole. Elle lui emprunte son langage. De ses ministres elle fait des pasteurs, qui dirigent leurs ouailles dans les gras pâturages de la vérité et de la vertu. Elle prend à la terre toutes les choses nécessaires au eulte divin, le lin, le froment, le vin, la cire, l'huile, le buis. Elle a dans sa liturgie des bénédictions spéciales pour tous les objets si divers qui se rapportent à l'agriculture, et pour les bestiaux eux-mêmes. Elles a des oraisons rituelles pour toutes les circonstances qui peuvent affecter la vie ou le travail de l'agriculteur. Et l'on peut dire qu'elle est constamment préoccupée d'obtenir les faveurs divines sous la forme d'une protection qui couvre l'agriculteur, sa famille, son travail et ses biens.

Mais de toutes ses prières, les plus solennelles, et nous oserions dire les plus efficaces par elles-mêmes, sont connues sous le nom de Rogations. Instituées d'abord en France, à la suite de fléaux terribles qui disparurent sous l'effet des supplications et des pénitences dirigées par l'évêque, elles se répandirent bientôt dans le monde entier et depuis plusieurs siècles déjà, on les célèbre par ordonnance de l'Eglise dans toutes les paroisses chaque année, durant les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur.

Leur objet est d'obtenir de la bonté toute puissante de Dieu l'abondance des biens de la terre. On y fait la